

Justificatif de Parution

N° d'annonce: LPR-408906000

Nous soussignés, Le Progrès SAS représenté par EBRA MEDIAS BOURGOGNE RHONE-ALPES, représenté par son Responsable des Annonces Légales et Judiciaires, Laëtitia CAPOCCITTI, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Date de mise en ligne : 09/04/2024

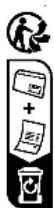
Support de parution : Le Progrès

Département de parution : Rhône

2024RJ0469 - Par jugement du 03/04/2024, le tribunal de commerce de Lyon a ouvert le redressement judiciaire de La société URBALAB - 528 696 545 RCS Lyon - SAS - exercice de la profession d'urbaniste, l'ingénierie, la conception, la création, la maîtrise d'oeuvre, l'aménagement d'espaces urbains - 71 avenue Paul Santy 69008 LYON - - mandataire judiciaire : la SELARLU MARTIN représentée par Me Pierre MARTIN Le Britannia Batiment B 20 boulevard Eugène Deruelle 69003 LYON auquel les créanciers ont à déclarer leurs créances dans les deux mois de la publication du jugement au BODACC - Date de cessation des paiements le 15/03/2024.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif. Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Lien de l'annonce : <https://www.eurolegales.com/Annonce/AvisTribunal/Rhone/Le-Progres/URBALAB-REDRESSEMENT-JUDICIAIRE.html>



Laëtitia CAPOCCITTI

Responsable des Annonces Légales et
Judiciaires chez Le Progrès

EBRA MEDIAS
BOURGOGNE RHÔNE-ALPES
4 Rue Paul Monrochet
69286 LYON CEDEX 02
Capital 150,000€
R.C.S. LYON 338 700 420